

La mutualisation des ressources et des besoins

Votre association a des besoins et/ou dispose de ressources en personnel, compétences, local, moyen de transport, moyens techniques. La mutualisation consiste en la mise en commun de ces divers moyens.

Cette démarche, porteuse de valeurs de solidarité, permet de générer des économies et des recettes nouvelles. Au delà de l'intérêt matériel, la mutualisation peut développer de nouvelles collaborations et favoriser le travail en réseau.

Néanmoins, elle suscite des craintes qu'il ne faut pas négliger mais qui peuvent être surmontées par une formalisation des relations.

Pour mettre en place des mutualisations dans les meilleures conditions :

1) Identifier les ressources et les besoins que vous pourrez mutualiser :

Tout est techniquement et juridiquement mutualisable. Utilisez l'outil "grille pour identifier les mutualisations envisageables".

2) Rechercher les structures qui peuvent être intéressées par vos ressources ou répondre à vos besoins :

Diffusez vos besoins ou ressources à travers vos différents réseaux. Utilisez l'outil "Diffusion de l'offre ou de la demande".

3) Etablir les relations nécessaires :

Pour construire, pérenniser et sécuriser ces mutualisations, il faut veiller à formaliser les droits et devoirs de chacun afin de pouvoir les faire respecter. Utilisez les différents outils "modèles de convention".

Conseils

* Adapter les conventions à vos propres mutualisations et ne négligez pas les petits détails (nettoyage local, remise des clés...).

* Vérifier vos contrats d'assurance (voir outils).

* Pour partager un emploi en toute facilité et sécurité, utilisez le Groupement d'Employeurs (voir outils).

* N'hésitez pas à vous faire accompagner pour identifier vos besoins et ressources, vous mettre en relation avec des associations et pour établir les conventions.

Les outils

- * Grille pour identifier les mutualisations envisageables
- * Diffusion de l'offre ou de la demande
- * Modèle de convention de mise à disposition d'un local
- * Modèle de convention de mise à disposition d'un véhicule
- * Modèle de convention de mise à disposition d'un moyen technique
- * Partager un emploi au sein d'un Groupement d'Employeurs
- * La couverture des risques à assurer
- * Des exemples de mutualisations réussies

